



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°20 – 10 juillet 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



DONNÉES MÉTÉO

Un temps estivale annoncé avec toujours de la pluie.

MAÏS

Stade : De 10 à 20 feuilles.

Pyrale : Un vol qui stagne.

Chrysomèle : Des émergences qui augmentent.

PARASITE ÉMERGENT

Hanneton japonais : vigilance à la frontière suisse.



Parcelles observées cette semaine :

20 Maïs.



Les prévisions météo annoncent des températures élevées avec des pluies d'orage.

- Prévision météo à 7 jours pour Haguenau :

JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
16° / 29°	18° / 25°	14° / 22°	11° / 26°	17° / 28°	16° / 25°	15° / 26°
▲ 5 km/h	▼ 15 km/h	▼ 15 km/h	▲ 5 km/h	► 10 km/h	▼ 10 km/h	► 10 km/h

(Source : Météo France, 09/07/2023 à 15h05. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Sélestat :

JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
18° / 29°	18° / 27°	14° / 22°	12° / 26°	16° / 28°	16° / 25°	15° / 26°
↻ 5 km/h	▲ 10 km/h	► 15 km/h	▲ 5 km/h	► 5 km/h	▼ 5 km/h	▲ 5 km/h

(Source : Météo France, 09/07/2023 à 15h05. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Altkirch :

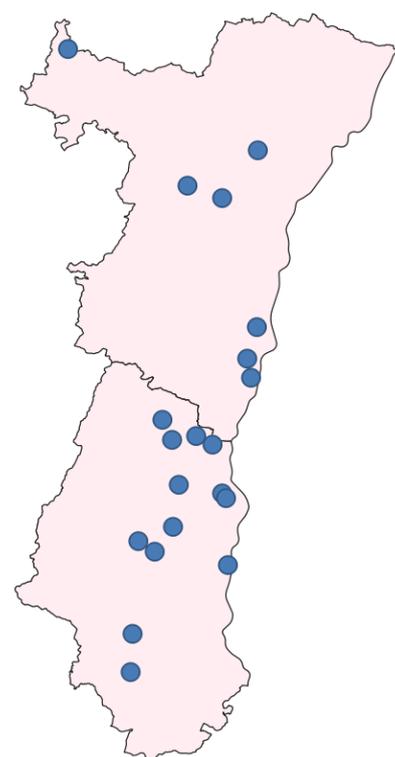
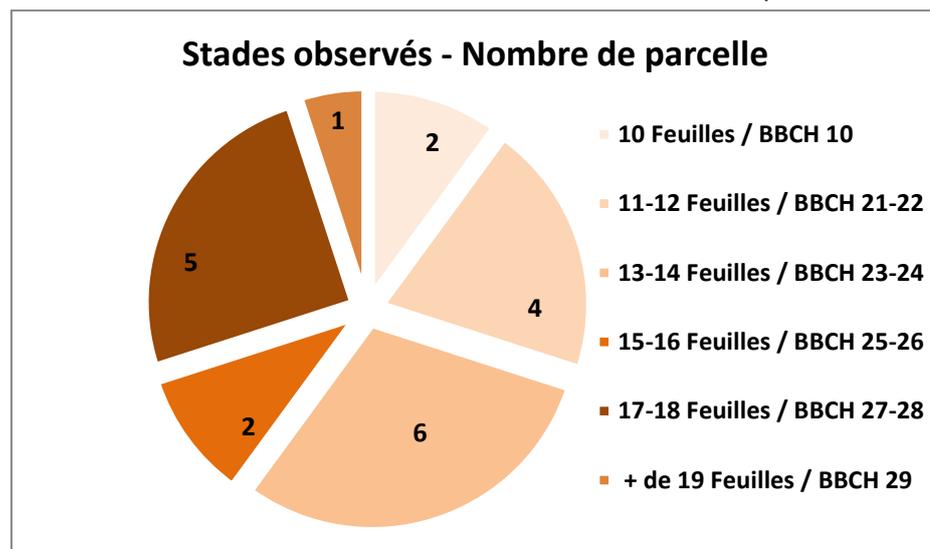
JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
16° / 29°	18° / 25°	11° / 23°	11° / 26°	15° / 30°	15° / 25°	14° / 27°
▲ 5 km/h	▼ 15 km/h 40 km/h	▼ 15 km/h	▲ 5 km/h	▼ 15 km/h	► 10 km/h	▲ 10 km/h

(Source : Météo France, 09/07/2023 à 15h05. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

1 Stades phénologiques

20 parcelles ont fait l'objet d'observations cette semaine, couvrant une grande partie du territoire alsacien.

Les températures estivales et les pluies de la fin de semaine sont favorables à la croissance du maïs. Celle-ci est soutenue mais il reste en retard par rapport aux dernières années. La floraison mâle débute dans certaines parcelles.



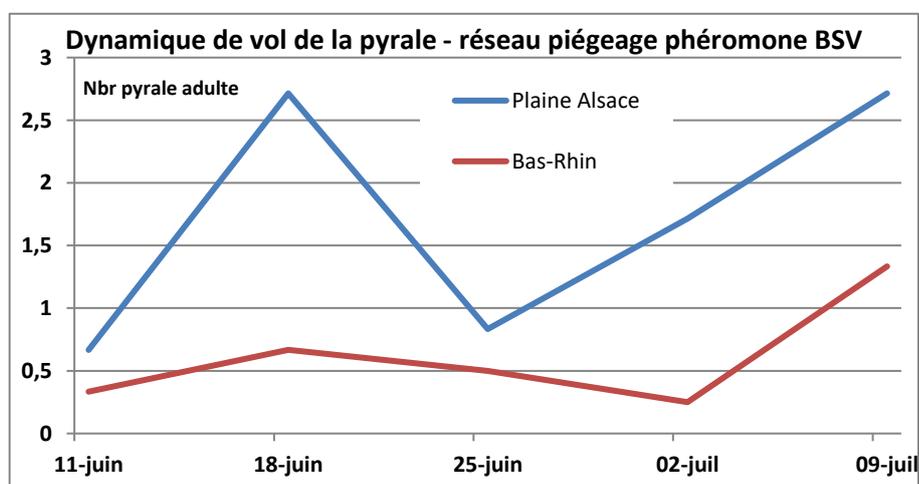
Attention ! Échelle communément utilisée par ARVALIS : le stade foliaire est déterminé par le comptage de toutes les feuilles visibles. Toute feuille ou portion de limbe que l'on aperçoit lorsque l'on place les yeux à la hauteur du cornet et que l'on regarde horizontalement doit être compté.

2 Pyrale

a. Observations

Le vol confirme sa reprise par rapport à la semaine dernière, le nombre de pyrale capturé par les pièges reste faible:

- Dans le secteur précoce de la plaine d'Alsace, 5 sites sur 7 piègent des papillons de pyrale.
- Dans le nord Bas-Rhin (secteur monovoltine), le vol repart faiblement.

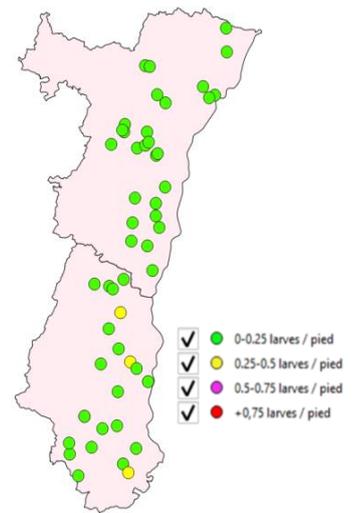


b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque à priori pour ce ravageur.

c. Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque à partir des observations actuelles pour la lutte contre la pyrale. L'analyse du risque se base sur l'infestation larvaire à l'automne précédent, source des populations de l'année en cours. L'hiver chaud et humide de cette année n'est pas favorable à la survie larvaire. Le risque est donc plutôt faible pour l'instant, il sera à réévaluer en fonction des conditions climatiques lors de la ponte.



Prospection larvaires 2023

d. Gestion alternative du risque



Il existe des solutions de biocontrôle pour protéger les maïs contre la pyrale. La liste est disponible sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle | Ecophytopic.](#)

Les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*) peuvent être utilisés pour protéger les parcelles de maïs. Ces petits hyménoptères spécifiques de la pyrale déposent leurs œufs dans ceux du ravageur. Les larves qui se développent se nourrissent des œufs de pyrale, détruisant ainsi les populations de ravageurs. La pose des trichogrammes devrait s'effectuer cette semaine pour les secteurs précoces.

3 Chrysomèle

a. Observations

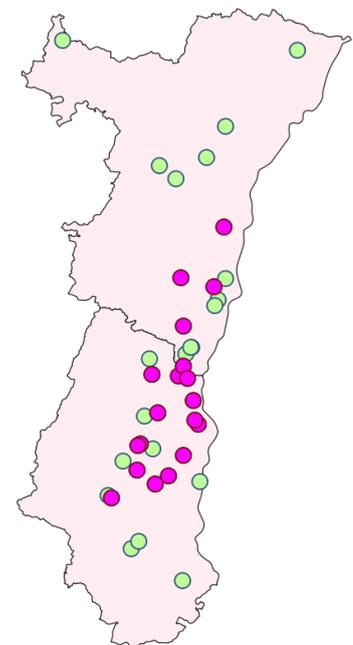
Le vol s'amplifie à toute la plaine d'Alsace. Le nombre de parcelle suivi reste encore trop faible. La chrysomèle est détectée sur 19 pièges des 40 pièges observés cette semaine (voir carte ci-contre). Les secteurs plus tardifs (nord Bas-Rhin et Sundgau) ne présentent pas de capture.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

c. Analyse de risque

Il est recommandé de poser des pièges chromatiques dans les parcelles concernées pour évaluer le taux de présence et décider d'action à mettre en œuvre pour la campagne 2025.



En vert : Absence de chrysomèle
En violet : Présence de chrysomèle

Les pièges chromatiques peuvent encore être posés et suivis pendant une période de 6 semaines.

d. Gestion alternative du risque

En présence de larves de chrysomèles des racines du maïs, la rotation de culture est recommandée.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS ARMBRUSTER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr



Hanneton japonais (*Popillia japonica*) : vigilance à la frontière suisse

Le 20 juin dernier, une population de scarabées japonais (*Popillia japonica*) a été détectée en Suisse, dans 2 pièges situés à la frontière dans les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville. Il s'agit apparemment de foyers d'insectes issus de pontes de l'été 2023.

Une surveillance renforcée en France à la frontière suisse (communes de St Louis, Huningue et Hégenheim principalement) va être mise en place où des pièges seront disposés à raison de 1 piège tous les 1 km sur un carré de 10 km de côté et tous les 200 m dans les zones les plus sensibles.

Des mesures visant à limiter la progression de l'insecte, telles que l'interdiction du transport de terre ou de végétaux ou de déchets végétaux à partir de la zone considérée vont être également mises en place. De même, des mesures prophylactiques seront recommandées, comme la restriction de l'irrigation dans les zones de pontes des femelles (terrains de sport notamment), l'augmentation de la hauteur de coupe de graminées ou encore la pose de filets insect-proof pour limiter les sites d'alimentation des adultes sur plantes hôtes.



Ce hanneton peut se développer sur plusieurs centaines d'hôtes dont le maïs, le soja, la vigne, le houblon, les arbres fruitiers, les cultures légumières, la luzerne, les rosiers, les tilleuls...

Vous trouverez un descriptif complet sur la page suivante :

<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/scarabee-japonais-popillia-japonica-a2634.html>

Merci de signaler toute suspicion de présence du hanneton japonais à la DRAAF (sral.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)